



OÙ SE FORMER ?

- UFA VICTOR LÉPINE – CAEN
02 31 52 51 00

CONTACTEZ-NOUS / RENSEIGNEZ-VOUS



CFA ACADÉMIQUE DE NORMANDIE
2, RUE DU DOCTEUR FLEURY
76132 MONT SAINT AIGNAN
TEL : 02 32 08 96 61
cfa-academie@ac-normandie.fr
www.cfa-academie-normandie.fr

CFA ACADÉMIQUE de NORMANDIE

BP ESTHÉTIQUE, COSMÉTIQUE, PARFUMERIE



SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



Prérequis, conditions et délais d'accès

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le CFA A par mail : cfa-academie@ac-normandie.fr ou [scanner le QR code](#).



COÛT

Apprenti :
formation gratuite.

Employeur :
le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.



VALIDATION

BP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage.

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Métiers et objectifs visés

→ Esthéticien-Cosméticien

→ Animateur commercial pour des entreprises de produits et de matériels

→ Conseiller en image

Le titulaire du BP assure l'accueil et le suivi de la clientèle (prise de rendez-vous, analyse de la demande, présentation des prestations). Il maîtrise toutes les techniques en soins esthétiques du visage et du corps, et en maquillage.

Il possède les compétences nécessaires pour conseiller les clients, et assurer la vente et la promotion de soins et de produits esthétiques. Il peut ainsi organiser le lancement de nouveaux produits ou des animations commerciales sur le point de vente.

Enfin, il est capable de gérer du personnel (élaboration de planning, formation aux techniques et produits, recrutement) et d'assurer la gestion administrative et financière de la structure (suivi des stocks, organisation de l'espace de vente, entretien des équipements).

Durée de la formation

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 840 heures, soit 24 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation.

Poursuite d'études

Le brevet professionnel ne prévoit pas de poursuite d'études

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 90%
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 95%
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 87 %